



Octopus Conference 2021

Regional Workshop for Africa

What initiatives to enhance domestic and international cooperation?

Adel Jomni

Research professor, Business Law Centre

Diploma director: Cybercrime, Digital Forensics and Law



L'existant: une équation simple

- La complexité d'une lutte contre une **délinquance virtuelle et sans frontières**
- Internet ne dispose que de **peu d'empreintes territoriales**
- Les procédures judiciaires **vs** la réalité numérique: **un constat d'échec = inadaptation des procédures classiques**

Conclusion: l'action judiciaire est illusoire si elle est exercée seule, sans une coopération régionale et internationale.



Mécanismes de coopération internationale de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité

La convention de Budapest sur la cybercriminalité (CBC) est désormais un outil (dispositif ou instrument) international incontournable pour les Etats

- **Article 25:** Accélération du processus de l'Entraide judiciaire
- **Article 26:** L'information spontanée (communication sans demande préalable)
- **Article 27:** La transmission directe des demandes d'entraide aux autorités judiciaires
- **Article 28 :** La confidentialité et les restrictions d'utilisation imposées, parfois, par la partie requise
- **Article 29:** Les mécanismes d'entraide aux fins de mesures provisoires (Gel des données et conservation rapide de données informatiques stockées)
- **Article 30:** Divulgence rapide de données de trafic en cas d'intervention d'un Etat tiers
- **Article 31** Les ^{SEP} mécanismes d'entraide aux fins d'investigations judiciaires (perquisition transfrontalière)
- **Article 32** – Accès transfrontière à des données stockées, sans l'autorisation de l'Etat hébergeant les données recherchées (sous conditions)
- **Article 33** – Entraide dans la collecte en temps réel de données relatives au trafic
- **Article 34** – Entraide en matière d'interception de données relatives au contenu
- **Article 35:** Réseau 24/7: instrument crucial dans la coopération



Engagement des Etats parties à la CBC

- Les Etats parties à la CBC «*s'accordent l'entraide la plus large possible aux fins d'investigations ou de procédures concernant les infractions pénales liées à des systèmes et à des données informatiques, ou afin de recueillir les preuves sous forme électronique d'une infraction pénale.*»

Est-ce suffisant de s'accorder?

Comment faciliter et rendre plus efficace la coopération régionale et internationale ?



Propositions 1: renforcement des compétences des acteurs de la coopération

Intégrer la formation sur la coopération internationale (domaine: Cybercrime) dans les formations initiales et continues des institutions de formation des magistrats

- connaître les spécificités des différents points de contact (Interpol, 24/7 de la CBC, etc)
- sensibiliser sur les motifs de refus d'une demande (liés à la forme et au contenu)
- faire connaître la durée de conservation des données qui varie parfois selon les pays
- donner à l'autorité requise des garanties sur l'authenticité des documents reçus
- se renseigner sur les mesures contraignantes liées au pays concerné par la demande
- Préparation des réquisitions adressées à des opérateurs importants comme Facebook, Google, etc
- la préparation de formulaires (modèles) plurilingues pour les principales catégories de demandes.
- Etc



Propositions 2: développer le point de contact (24/7)- un des piliers de la coopération internationale et régionale

- Faire connaître et présenter le point de contact aux acteurs publics et privés comme instrument incontournable dans le domaine de la coopération internationale
- Mettre en place des mécanismes afin que ce service soit capable de coordonner rapidement et à toute heure son action avec les autres services compétents au sein de l'Etat (services extradition ou de l'entraide internationale)
- Prévoir d'établir des référents de ce point de contact dans les parquets afin de permettre un rôle plus direct dans l'entraide judiciaire, une réponse plus rapide aux demandes et de s'assurer que l'exercice des pouvoirs procéduraux respecte les clauses de sauvegarde prévues dans l'article¹⁵ de la CBC
- Prévoir une organisation permettant de classer les demandes par catégorie et affecter des priorités (les demandes devront être étiquetées selon leur urgence)
- Assurer, régulièrement, des formations pour renforcer les compétences des personnes affectées à ce dispositif afin qu'elles soient informées des meilleures pratiques



Proposition 3: améliorer la coopération informelle, multilatérale et institutionnelle

- Favoriser la mise en place de relations de **réciprocité** en matière de coopération bilatérale ou multilatérale.
 - **La réciprocité instaure la confiance**, qui est un critère très important dans la coopération entre les services.
 - Les réseaux hybrides de sécurité ont l'avantage de tenir des spécificités régionales
- Encourager et renforcer les mécanismes de coopération opérationnelle régionale et d'échanges de bonnes pratiques
 - Organiser des ateliers spécifiques de partage d'expériences sur le plan régional (une rencontre par an dans un pays différent)
 - Organiser des ateliers thématiques régionaux (exemples: les nouveaux moyens de recueil des preuves numériques, ransomwares, art26: information spontanée !)
 - Prévoir des exercices communs (1 ou 2 fois par an) entre les services judiciaires africains afin de tester leur capacité de résilience par rapport aux cyberattaques et également mesurer l'efficacité des mesures mises en place pour la coopération entre deux ou plusieurs pays. Des acteurs privés peuvent être associés à ces exercices de simulation de cyberattaques
 - Organiser des ateliers régionaux avec les instances internationales (Interpol, Europol, Eurojust, etc) (1 atelier par an) pour le renforcement des compétences et le partage d'expériences
- Améliorer la communication avec les acteurs privés
 - Favoriser un climat de confiance sur les questions réglementaires et de protection des libertés individuelles.

Les modèles de coopération policières et judiciaires (formels et informels) ne doivent pas être envisagés sur le mode de la substitution ou du remplacement



Merci de votre attention



Questions